

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU MAIRE**

**VILLE
de
MORESTEL**

N° 10/2023	Objet : demande de permis de construire- Rénovation de la Salle de l'Amitié
-------------------	--

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n° 16/2020 du 27 mai 2020 du Conseil Municipal de Morestel, donnant délégation à Monsieur le Maire pour certaines attributions du conseil municipal, modifiée par la délibération n°24-2022 du 11 avril 2022 et plus particulièrement l'alinéa 23,
- Considérant que le projet de rénovation de la salle de l'Amitié nécessite le dépôt d'un permis de construire,

DECIDE :

Article 1

De déposer une demande de permis de construire pour la rénovation de la salle de l'Amitié création d'un local commercial à aménager sur la parcelle AE 175 sis 389 rue François Perrin.

Article 2

Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat de l'arrondissement de La Tour du Pin.

Fait à MORESTEL, le 29 mars 2023

Le Maire,

Frédéric VIAL